

Assemblée Nationale
Séance des questions d'actualité du 16 octobre 2007

Question de Christian Bataille, Député du Nord,
à Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi

Madame la Ministre de l'économie, des finances et de l'emploi,

En ces derniers mois de l'année 2007, de nombreux contribuables achèvent de payer leur impôt sur le revenu de 2006.

Beaucoup croyaient à la baisse annoncée par le gouvernement de droite ou par le président de la République alors qu'il était encore candidat.

D'autres espéraient une stabilisation de leur imposition.

Ils ont pu constater que les baisses ne les concernaient pas et ont eu la mauvaise surprise de recevoir en juillet, une fois les élections passées, une imposition en hausse notoire.

Pire ! beaucoup de nos concitoyens qui étaient non imposables sont maintenant, par votre volonté, imposés sur le revenu.

Ces ajustements à la hausse démentent les annonces triomphales de baisse des impôts que vous ou vos amis aviez faites en début d'année.

Cette situation contraste fort avec celle de contribuables aisés qui bénéficient de spectaculaires baisses d'imposition grâce au bouclier fiscal.

A qui cette mesure profite t-elle ?

Pour ma seule région, le Nord-Pas-de-Calais, représentant 4 millions d'habitants, un petit nombre de contribuables, 111 exactement ont bénéficié de la part des services fiscaux de ce que l'on a habillé du terme pudique de restitution.

Ils ont reçu un chèque de remboursement de leurs impôts.

Une bonne centaine donc, mais avec un gros paquet chacun: près de 100 000 euros en moyenne, avec un maximum qu'on devine bien plus élevé.

Oui ,oui ,oui vous avez bien entendu : des centaines de milliers d'euros de remboursements à une petite minorité sous forme de chèques des services fiscaux. Ce dispositif s'accroîtra encore l'année prochaine.

Quel contraste avec la masse des petits qui vont payer plus !

Alors, Madame la Ministre, entendez-vous corriger, dans ce pays, l'injustice fiscale?

Réponse de Madame Christine Lagarde, ministre de l'économie, des finances et de l'emploi

Il est légitime que les Français sachent à quoi servent les impôts, à combien ils s'élèvent, quelles en sont les assiettes et qui les acquitte. Les prélèvements obligatoires sont passés de 44,2 % en 2006 à 43,7 % en 2007 !

L'objectif du Gouvernement est de maîtriser la dépense publique et le déficit, et ce faisant, de réduire l'impôt. Le bouclier fiscal bénéficie à 235 000 personnes, dont 200 000 ne sont pas soumises à l'ISF. En revanche, 93 % du financement de la loi TEPA, votée cet été, bénéficie à une très grande majorité de Français, avec le triple bonus sur les heures supplémentaires, le crédit d'impôts sur les intérêts d'emprunts, la baisse des droits de succession. Cette pression fiscale moindre permettra aussi une augmentation du pouvoir d'achat.

(extrait de l'analytique)